

# arnouville

magazine

SEPT./OCT. 2020 // n° 79 // [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)



## ACTUALITÉS

Retour en classe pour 1814 écoliers arnouillois

page 8



## VIE PUBLIQUE

Stationnement : de nouvelles règles pour plus de flexibilité

page 12



## CADRE DE VIE

Modernisation de l'Espace Charles Aznavour

page 15



## JEUX, SPORTS, CULTURE Des vacances animées pour nos jeunes





# sommaire



04

## L'IMAGE DU MOIS



05

## L'ESSENTIEL



06

## TEMPS FORTS

L'actualité en images.



08

## ACTUALITÉS

Retour en classe pour 1814 écoliers  
arnouillois.

Port du masque,  
vente illégale de cigarettes...  
La Police Municipale à l'action

Des actions pour donner  
un nouveau souffle au Marché  
d'Arnouville.

Un nouvel espace  
pour se dépenser en plein air



12

## VIE PUBLIQUE

Stationnement : de nouvelles règles  
pour plus de flexibilité

Pascal Doll élu président  
de l'Agglomération  
Roissy Pays de France



15

## CADRE DE VIE

Modernisation  
de l'Espace Charles Aznavour



16

## DOSSIER

Des vacances animées  
malgré la crise sanitaire



20

## NE MANQUEZ PAS...

Faites votre cinéma lors du  
concours « Graines de Talents »



21

## TEMPS LIBRE



22

## PORTRAIT

Jean-Claude Tattu, Jean Sarbach  
et Marie-Louise Monier :  
87 ans d'engagement au service  
des Arnouillois



23

## PRATIQUE

Tribunes d'expression.



**PASCAL DOLL**

VOTRE MAIRE

## Madame, Monsieur, Chers Arnouvillois

**Septembre sonne l'heure de la reprise.** Cette année, cette rentrée revêt, comme nous le savons tous, un caractère particulier dans un contexte inhabituel. Malgré ces circonstances, elle s'est bien déroulée pour nos élèves, grâce à la mobilisation et au travail des équipes de la collectivité, de l'Éducation nationale et des professeurs.

La rentrée est habituellement rythmée par les événements traditionnels Arnouvillois, dont nous avons dû modifier le programme.

**Ainsi, nous avons par précaution annulé la brocante Troc et Puces mais avons maintenu le forum des associations.** Les événements culturels prévus dans les semaines à venir demeurent sous la menace d'une annulation si la tendance ne s'améliore pas. Pour l'heure, nous avons engagé une nouvelle saison culturelle et maintiendrons le maximum d'événements et manifestations locales. Il est nécessaire que la vie sociale reprenne le dessus.

**Dans nos écoles, dans nos services publics, dans nos centres de loisirs, dans nos équipements sportifs, toutes les mesures sont appliquées strictement.** J'ai d'ailleurs pu remarquer que le port du masque était bien respecté, de manière générale, dans l'ensemble des espaces publics.

**Nous veillons également, par l'intermédiaire des équipes du CCAS, au bien-être de nos seniors.** Ils bénéficient de contacts renforcés et réguliers complétés des aides nécessaires à leur maintien à domicile, en toute sécurité.

Dans tous les domaines et pour toutes les générations, la ville poursuivra ses actions de prévention, avec le précieux concours de nos agents communaux. Nous continuerons, par ailleurs, à participer à la mise en place de dispositifs de dépistage sur Arnouville, en lien avec les services de santé de l'État.

**Un mot enfin sur un sujet qui me préoccupe au plus haut point : celui des difficultés que rencontrent certaines associations et structures de loisirs depuis le début de la crise sanitaire.**

Par crainte, de nombreux adhérents de clubs sportifs et d'associations culturelles ou de loisirs n'ont pas renouvelé leur adhésion à l'occasion de cette rentrée. Sachez que nos bénévoles, en liaison avec la ville, mettent tout en œuvre pour garantir la sécurité de leurs adhérents, dans l'ensemble des activités proposées. Votre soutien, votre fidélité et votre aide sont nécessaires pour que nos associations, une fois la crise passée, restent en mesure d'animer notre ville, de nous rassembler autour du sport, de la culture, de la solidarité. Nos associations sont l'un des moteurs essentiels de la vie sociale d'Arnouville. Tous ensemble, aidons-les à traverser l'épreuve qu'elles subissent.

Nous maintiendrons le maximum d'événements et de manifestations locales. Il est nécessaire que la vie sociale reprenne le dessus.



## LES IMAGES DU MOIS

### La fête nationale... à domicile

Des drapeaux et lampions accrochés aux fenêtres et balcons ont été déployés dans les jardins, l'hymne national entendu dans les maisons et appartements : la célébration de la Fête Nationale s'est adaptée aux contraintes sanitaires. Pour permettre aux Arnouillois d'exprimer leur attachement aux couleurs de la France et aux valeurs de la République, la ville a fait distribuer un lampion et un drapeau dans toutes les boîtes aux lettres, invitant par ailleurs la population à entonner l'hymne national à 20h. L'heure où, habituellement, se regroupent les participants à la retraite aux flambeaux, avant le tir du feu d'artifice sur le parking de l'Espace Charles Aznavour.



## COMMENT LA VILLE VEUT RENDRE LES PUBS PLUS CHICS QUE CHOCS ?

Trop de pub tue la pub et la prolifération des enseignes et panneaux publicitaires ne crée pas toujours un paysage urbain agréable. D'où la décision prise par le Conseil municipal d'élaborer un nouveau Règlement Local de Publicité qui remplacera le document applicable depuis 2010 et encadrera l'installation d'enseignes commerciales et de panneaux publicitaires sur le territoire communal. « *Au bout de dix ans, un toilettage de ce règlement s'impose* », explique Christophe Altounian, adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme et du Cadre de vie. « *Nous craignons notamment une densification des enseignes et panneaux dans le quartier de la gare et souhaitons préserver la qualité de notre environnement qui passe par une concertation avec les professionnels, les commerçants et l'Architecte des Bâtiments de France. Le but n'est pas d'interdire l'usage de la publicité, mais de revoir les règles pour améliorer la qualité des dispositifs* ».

Première étape de cette démarche très réglementée qui fera l'objet d'une large concertation avec la population, les professionnels et les commerçants : un inventaire des enseignes et panneaux existants et un diagnostic global qui seront présentés en réunion publique le **7 octobre à 19h**, en salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de ville. Suivra l'élaboration d'un nouveau règlement et d'un nouveau zonage qui permettront d'affiner la réglementation en fonction des spécificités de chaque quartier. « *Nous pourrions par exemple imposer l'extinction de certaines enseignes la nuit pour éviter la gêne au voisinage* », note Christophe Altounian.

L'enquête publique associée à cette révision est prévue pour le mois de mai 2021, dernière étape avant l'approbation du nouveau règlement par le Conseil municipal.

**> Pour suivre la révision du Règlement Local de Publicité, consulter les documents, participer aux différentes phases de concertation, consultez le site Internet de la ville : [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)** ■

## FINANCES COMMUNALES : LES TAUX D'IMPOSITION 2020 VOTÉS

Plusieurs décisions d'ordre budgétaire décalées en raison de la crise sanitaire ont été prises lors du conseil municipal du 15 juin dernier. Les élus ont notamment confirmé le taux de la taxe d'habitation qui reste inchangé et figé à 14,94 %, sachant que cet impôt disparaîtra définitivement en 2023, pour l'ensemble des contribuables. Le transfert eau et assainissement a entraîné la modification du taux de la taxe foncière, le portant à 23,83 % avec en contrepartie la suppression du taux du Syndicat des communes (SIAH) à hauteur de 0,849 pour la taxe foncière et 0,584 pour la taxe d'habitation. Par contre, l'État reste maître des variations de bases fiscales (en plus ou en moins) qui peuvent impacter le total à payer. ■

## NOUVEAU DU SPORT EN FAMILLE

Vous avez envie de vous mettre ou de vous remettre au sport ? Pourquoi ne pas entraîner toute la famille dans cette bonne résolution de rentrée ? À l'initiative de l'équipe du Service Municipal des Sports, des animations sont proposées aux familles depuis le 22 septembre dernier, tous les mardis soir, au complexe sportif Léo Lagrange. L'initiation à différentes disciplines telles que l'escalade, le basket ou encore le badminton est encadrée par les éducateurs sportifs diplômés de la ville. Un gage de sérieux, de qualité et de bon esprit de groupe. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de 15 ans. Pas de barrière d'âge pour les parents, le sport, c'est tant qu'on a la forme ou l'envie de la garder !

**> Pour bénéficier de cette nouvelle formule Sport Loisirs, il est impératif de se renseigner puis de s'inscrire auprès du Service des Sports. Tél. : 01 34 53 66 67. Courriel : [sport@m.arnouville95.org](mailto:sport@m.arnouville95.org).** ■



## CHARTRE QUALITÉ : DEUX ARTISANS ARNOUVILLOIS DISTINGUÉS

Comme chaque année, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-d'Oise (CMA 95), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) ont remis le label « Charte Qualité » de la CMA 95 à 49 professionnels installés sur le territoire de la CARPF. Parmi eux, deux artisans arnouillois ont reçu le précieux sésame, créé en 2014 pour valoriser la qualité du travail des bénéficiaires et les aider à s'améliorer. Les lauréats sont labellisés pendant un an et peuvent conserver leur certification d'année en année. Félicitations à Madame Gurhem, de l'institut « Espace Élodie Beauté », ainsi qu'à Monsieur et Madame Djerad, propriétaires de la boulangerie-pâtisserie « La Griotte d'Arnouville ». ■



Espace Élodie Beauté



L'équipe de « La Griotte d'Arnouville »

## LA RECTRICE D'ACADÉMIE EN VISITE AU COLLÈGE

Le 1<sup>er</sup> septembre, jour de rentrée, le collège Jean Moulin a eu le privilège d'accueillir Charline Avenel, Rectrice de l'académie de Versailles, la plus haute fonction au niveau académique. Notamment accompagnée de Guylène Mouquet-Burtin, Directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen) pour le Val-d'Oise, du Maire Pascal Doll, de Joël Delcambre, Adjoint au Maire chargé des Affaires scolaires et de Sarah Moine, conseillère municipale déléguée, elle a pu découvrir l'établissement. L'occasion également d'échanger avec les élus, le personnel et les élèves autour de diverses thématiques, telles que les projets menés au collège, la gestion de la crise sanitaire ou encore les spécificités de la commune en matière d'éducation. À l'issue de son passage, la Rectrice a salué le travail réalisé par la Ville et le collège, notamment le parcours d'accueil destiné à permettre aux 6<sup>es</sup> de se familiariser avec leur nouvel établissement. ■





## 26 JUILLET

### HOMMAGE AUX FUSILLÉS DES 4 CHÊNES

La ville d'Arnouville était comme chaque année représentée à cette cérémonie d'hommage aux 23 résistants et otages victimes de la barbarie nazie, exécutés dans la forêt de Domont, au lieu-dit des 4 Chênes entre le 12 et le 16 août 1944. Trois jeunes arnouillois, Auguste Defontaine, Robert Gourrier et Lucien Lamart avaient perdu la vie dans cet épisode tragique de la Libération. Joël Delcambre, premier adjoint au Maire accompagné de David Diril, conseiller municipal et de Roger Roudil et Nadine Pithois, Présidents de la FNACA et du Souvenir Français, ont déposé une gerbe au pied de la stèle érigée en mémoire des victimes de cette tragédie, en forêt de Domont.

## 21 AOÛT ET 5 SEPTEMBRE

### DÉPISTAGE COVID

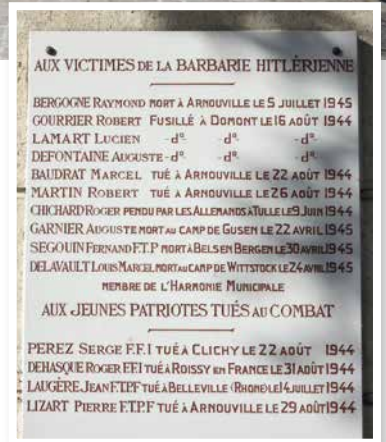
Plus de 800 Arnouillois et habitants de communes voisines ont bénéficié d'un test de dépistage COVID organisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Régionale de Santé, la Croix Rouge, l'AP-HP et la ville. Ces tests étaient proposés gratuitement à la population dans l'enceinte du gymnase Léo Lagrange que les services municipaux avaient configuré et sécurisé pour l'accueil du dispositif, tout en mettant en place une campagne de communication dans des délais contraints.



## 29 AOÛT

### COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

Traditionnellement célébrée une fois tous les cinq ans, la commémoration de la Libération d'Arnouville s'est déroulée à l'Espace Fontaine, avec un hommage rendu par les associations patriotiques et le Conseil municipal devant la plaque où sont gravés les noms des victimes arnouilloises de la barbarie nazie et des jeunes patriotes tués au combat. Arnouville avait été libérée le 28 août 1944 grâce à l'action conjuguée des résistants locaux et de la 2<sup>e</sup> Division blindée du général Leclerc.





## 12 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est déroulé à l'Espace Charles Aznavour dans le plus grand respect des mesures sanitaires. Cette année, pas de démonstration sur la scène, mais les Arnouillois ont pu aller à la rencontre d'une quarantaine d'associations rassemblées pour cette édition. L'occasion également pour le Maire et les élus de renouveler leurs remerciements et leur confiance auprès des bénévoles, dans le contexte de la crise sanitaire qui a lourdement affecté la vie associative.



## 19 ET 20 SEPTEMBRE PATRIMOINE ET ÉDUCATION

Trois événements figuraient au programme des journées du patrimoine 2020 dont un récital autour du Piano retrouvé de Gabriel Fauré, confié cette année au jeune virtuose Gaspard Thomas. L'association « Arnouville et son passé » a de son côté proposé une conférence animée par le président de sa section « histoire », Denis Watel. Un récit de trois siècles de vie artistique au château d'Arnouville agrémenté de pauses musicales autour de l'ensemble Piu Mosso. Enfin, le traditionnel concert de clôture donné par les professeurs du Conservatoire, en l'église Saint-Denys, a permis au public de découvrir ou redécouvrir l'œuvre de Beethoven.

L'un des symboles de cette rentrée 2020 : les "grands" de la maternelle Charles Perrault ont accueilli en chansons les tout-petits qui effectuaient leur toute première rentrée scolaire.



RENTRÉE

## Retour en classe pour 1814 écoliers arnouillois

Les élèves des écoles maternelles et élémentaires ont retrouvé les salles de classe et ont été accueillis dans le plus grand respect des derniers protocoles sanitaires. Des effectifs stables par rapport à 2019.

### TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

La période estivale a permis à la ville de procéder aux traditionnels travaux d'entretien des bâtiments scolaires :

- **À Jean-Jaurès** : deuxième tranche des travaux de rénovation des toitures



- **À Victor Hugo élémentaire** : encloisonnement des escaliers pour renforcer la sécurité anti-incendie
  - **À Danielle Casanova** : remise en peinture d'une classe et d'une circulation
- Par ailleurs, la ville a sollicité le Conseil départemental pour participer au financement de travaux de sécurisation de voirie aux abords immédiats des écoles Charles Perrault, et Danielle Casanova.
- À noter enfin la mise en œuvre dans toutes les écoles, dès cette rentrée, de dispositifs électroniques permettant de déclencher une alerte immédiate en cas de danger, dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

C'est une année qui débute comme s'était terminée la précédente, encadrée par les mesures sanitaires liées à la crise de la Covid-19. Pour permettre aux écoliers de revenir en toute sécurité, l'ensemble des établissements de la ville a dû se plier aux dernières contraintes imposées par le Gouvernement afin de garantir le respect des gestes barrières. Cette année, 1791 enfants ont fait leur rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires d'Arnouville. Des effectifs globalement stables par rapport à l'année dernière (1815 élèves en septembre 2019). «Aucune ouverture ou fermeture de classe n'est intervenue à l'occasion de cette rentrée après plusieurs années de croissance régulière des effectifs», note Joël Delcambre, Adjoint chargé des Affaires scolaires.

### SPORT ET CULTURE : DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES MAINTENUES

L'année sera marquée par la poursuite des activités sportives engagées les années précédentes. Les enfants continueront de bénéficier de créneaux pour l'apprentissage de la natation, toujours pris en charge par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. L'activité escalade, proposée sur le mur du gymnase Léo Lagrange et encadrée par des animateurs qualifiés du service des sports de la ville, est elle aussi maintenue, sous l'égide de la ville et de l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Les 15 écoliers de CE1 et CE2 de l'école Danielle Casanova participant au « Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale » ou « Démon » enta-

meront pour leur part la seconde année de leur apprentissage d'un instrument de musique. Malgré le confinement et l'impossibilité de se réunir, les enfants ont pu travailler en visioconférence afin de ne pas perdre le fil. Mis en place en partenariat avec la Philharmonie de Paris et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, ce dispositif basé sur le volontariat, les conduira sur la scène prestigieuse de la Philharmonie de Paris en 2022.

### LES EFFECTIFS

#### 1 098 ÉLÈVES EN ÉLÉMENTAIRE

- **DANIELLE CASANOVA** : 13 CLASSES  
356 ÉLÈVES (344 EN 2019-2020)
- **JEAN JAURÈS** : 14 CLASSES  
369 ÉLÈVES (372 EN 2019-2020)
- **VICTOR HUGO** : 8 CLASSES  
217 ÉLÈVES (212 EN 2019-2020)
- **JEAN MONNET** : 6 CLASSES  
156 ÉLÈVES (147 EN 2019-2020)

#### 721 ÉLÈVES EN MATERNELLE

- **ANNA FABRE** : 8 CLASSES  
225 ÉLÈVES (230 EN 2019-2020)
- **CHARLES PERRAULT** : 10 CLASSES  
281 ÉLÈVES (280 EN 2019-2020)
- **VICTOR HUGO** : 5 CLASSES  
137 ÉLÈVES (144 EN 2019-2020)
- **CLAUDE DEMANGE** : 3 CLASSES  
78 ÉLÈVES (86 EN 2019-2020)



# Port du masque, vente illégale de cigarettes... La Police Municipale à l'action

Malgré la crise sanitaire, la Police Municipale d'Arnouville poursuit son travail de terrain. Outre le contrôle du bon port du masque, désormais obligatoire partout dans la commune de 6h à 22h, les agents veillent à la tranquillité des habitants et luttent contre la vente illégale de cigarettes.

**V**ous avez été nombreux à signaler la vente illégale de cigarettes sur le sol de la commune, particulièrement aux abords de la gare. La Police Municipale d'Arnouville, consciente de la situation, fait le nécessaire depuis de nombreux mois afin de voir cesser ce trafic. Depuis le début de l'année, plusieurs opérations ont été menées par les agents afin de mettre un coup de frein à ces pratiques et appréhender les vendeurs à la sauvette. À ce jour, ce ne sont pas moins de 2300 paquets de cigarettes qui ont été saisis. Plusieurs individus ont également été mis à disposition de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent.

## DE BONS CHIFFRES POUR L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année pendant la période estivale, les habitants avaient également la possibilité de demander une

surveillance de leur logement durant leur absence, dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). En juillet et août, les agents ont régulièrement vérifié 118 logements sur la commune lors de leurs patrouilles, pour s'assurer qu'aucun n'avait fait l'objet d'une intrusion. Un peu moins que les 177 logements inscrits au dispositif lors de l'été 2019, nombre de familles ayant préféré rester à Arnouville en raison de la crise sanitaire. Une opération qui a porté ses fruits, puisqu'aucun cambriolage n'est à déplorer dans les habitations concernées.

## PENDANT L'ÉTÉ, LA VIGILANCE DE MISE

La Police Municipale a maintenu son action quotidienne de proximité sur le terrain. Si elle a veillé au bon respect des règles de circulation durant le confinement et s'assure désormais du respect du port du masque sur le sol de la commune, elle a également repris une activité plus classique, qui s'est poursuivie durant tout l'été. Si les faits d'atteinte volontaire à l'intégrité physique sont restés stables en juillet et août 2020 par rapport aux deux mois d'été 2019, une baisse est à noter du côté des atteintes aux biens, ainsi que des infractions au Code de la route. Légère baisse également à noter sur les vols et incendies volontaires sur l'ensemble des deux mois.



## HALTE AUX RUMEURS

Des prostituées dans le quartier de la gare ? C'est la rumeur qui s'est répandue depuis quelques semaines sur les réseaux sociaux et dans les conversations. « Faux », a officiellement affirmé le Maire lors de la dernière séance du Conseil municipal. « Nous avons interrogé la Police Nationale et la Police Municipale à ce sujet et la réponse est formelle : aucune activité de ce type n'a jamais été relevée aux abords de la gare. C'est une rumeur sans fondement qui n'a pour effet que de ternir l'image de ce quartier », insiste Pascal Doll. Pour faire taire la rumeur, la présence des forces de l'ordre a été accentuée ces dernières semaines, de jour comme de nuit, et le constat reste le même : les prostituées dans le quartier de la gare, une pure invention.

# Révision allégée et modification du Plan Local d'Urbanisme : informez-vous, exprimez-vous !

Pas de remise en cause des grands objectifs du PLU en vigueur depuis 2016 : la commune engage ces deux procédures pour adapter le règlement local d'urbanisme aux projets d'aménagements futurs du Pôle Gare et du Vieux-Pays.

**C**e sont deux procédures distinctes que le Service Urbanisme mène actuellement de front pour retoucher le PLU.

La procédure de modification concerne essentiellement le projet de renouvellement urbain engagé sur le quartier de la Gare. Plusieurs opérations de réhabilitation et de réaménagement, incluant la construction de nouveaux logements, se-

ront possibles en raison de l'évolution du Contrat de Développement Territorial encadré par la Communauté d'Agglomération et les services de l'État. La modification en cours permettra d'adapter le PLU d'Arnouville à ces nouvelles orientations en respectant l'esprit du PLU de 2016, faisant du pôle gare un pôle central du territoire communal.

## VALORISATION DU VIEUX-PAYS

Quant à la révision allégée du PLU, elle doit permettre de supprimer certaines protections qui permettront de lancer la mise en œuvre d'un projet d'intérêt public au cœur du Vieux-Pays, sur 4 100 m<sup>2</sup> de terrains acquis ces dernières années par la Ville.

Un équipement à caractère culturel, des aménagements paysagers, de nouvelles places de stationnement ainsi qu'un cheminement piétonnier desservant le collège Jean-Moulin depuis l'avenue de la République font partie de ce programme.

« Ces deux procédures feront chacune l'objet d'une enquête publique afin que les Arnouillois puissent prendre connaissance de ces projets et formuler leurs observations », confirme Christophe Altounian, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme, à l'Aménagement et au Cadre de vie.

> **Pour en savoir plus, être informé des dates des réunions et enquêtes publiques : [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)**





COMMERCE

## Des actions pour donner un nouveau souffle au Marché d'Arnouville

Victime d'une concurrence croissante de la grande distribution, le marché de la gare a vu sa fréquentation baisser. La ville, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, a décidé d'engager plusieurs actions afin d'inverser la tendance.

Organisé les jeudis et dimanche matin, ainsi que le vendredi après-midi, le marché accueille dans une halle dédiée et sur le parvis de la gare une trentaine de commerçants. Une vingtaine de professionnels « *abonnés* », bouchers, poissonniers, vendeurs de fruits et légumes ou encore de fromage, présents plusieurs fois par semaine sous le marché couvert, qui cohabitent avec une dizaine de « *volants* », spécialisés dans le textile, présents plus occasionnellement. Si l'offre est bien présente, c'est aujourd'hui la demande qui inquiète. Face à la baisse de fréquentation préoccupante constatée depuis plusieurs années, la ville travaille sur de nouvelles solutions susceptibles de redonner une place plus importante à ce rendez-vous hebdomadaire, proposé depuis plusieurs décennies.

### TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Première action concrète au programme : la réhabilitation progressive de la halle couverte du marché. Une première tranche prévoit notamment un grand nettoyage incluant l'évacuation des stands abandonnés, mais également un coup de jeune avec la pose de nouveaux luminaires à Led ou le nettoyage des lieux communs.

À défaut de révolutionner l'endroit, l'objectif est de le rendre plus agréable, avant une deuxième phase de travaux plus poussée qui s'effectuera dans le cadre du renouvellement de la délégation de gestion qui interviendra en 2021.



### UNE ÉTUDE POUR MIEUX COMPRENDRE

La Mairie a par ailleurs commandé une étude détaillée de la situation du marché dans son environnement concurrentiel. Réalisée en partenariat avec la Communauté d'Agglomération dans le cadre de sa compétence « *développement commercial* » et la Caisse des Dépôts, elle a permis d'interroger 59 clients et 41 non-clients du marché ainsi que 24 commerçants intérieurs et extérieurs du marché. Objectif : identifier les principaux points noirs et les axes d'amélioration. Si la qualité des étals, les horaires et l'accueil des commerçants sont plébiscités par le public, le stationnement reste une difficulté. L'étude s'intéresse également à l'environnement concurrentiel, démontrant l'impact non négligeable des grandes surfaces alentour, mais également celui des nombreux marchés également organisés les jours d'ouverture du marché d'Arnouville dans les communes proches. « *Cette vision d'ensemble va nous permettre de fixer des objectifs plus précis dans le cadre du renouvellement de la délégation de Service Public (DSP) qui encadrera la gestion du marché avec un cahier des charges profondément remanié* », précise le Maire, Pascal Doll.

### UNE NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC EN 2021

Pour l'heure assurée par l'entreprise « *Les fils de Madame Géraud* », elle prendra fin en avril 2021. Un enjeu de taille puisque le titulaire de la DSP se charge de proposer des commerçants à la mairie en fonction des besoins, en veillant à conserver un équilibre, une diversité de stands et une concurrence saine. La société, via son placier, est également responsable de la collecte régulière du montant de la location des stands auprès des professionnels. Enfin, c'est elle qui veille à garantir la sécurité du marché et sa propreté en coordonnant les équipes de nettoyage. Une mission qui fait l'objet d'un rapport d'activité annuel remis à la commune.

### DEUX NOUVEAUX REPRÉSENTANTS POUR LES COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Outre les allées du marché, du changement est également à signaler du côté des représentants des commerçants. Jusqu'ici assurée par Maurice Préfaut, primeur, la fonction incombe désormais à un nouveau duo : Frédéric Borgetto, poissonnier présent sur le marché depuis 8 ans (dont 4 à la tête de son propre stand) et Arnaud Chevalier, volailler installé depuis 1 an. Un binôme élu par une commission composée de l'ensemble des commerçants abonnés du marché. Sa mission, être la voix de l'ensemble des professionnels et faire le lien avec la ville et le gérant du marché. Chaque année, la commission du marché propose également des animations, par exemple lors de la fête des mères, à la rentrée (avec des bons d'achat) ou à Noël à travers des décorations, la venue du Père Noël et la distribution de petits cadeaux aux enfants.





SPORT

## Un nouvel espace pour se dépenser en plein air

Arnouville dispose d'une toute nouvelle aire dédiée à la pratique sportive située derrière l'Espace Miltenberg. Accessible librement, elle permet à tous de s'adonner à la musculation et au fitness, tout en participant à l'attractivité de la plaine surplombant le Bois des Condos.

**S**élancer à travers le bois des Condos pour un footing, puis enchaîner avec une séance de musculation en plein air dans un cadre agréable, c'est désormais possible ! Depuis le 9 septembre, un tout nouvel espace dédié au fitness est ouvert au public sur la plaine située derrière l'Espace Miltenberg. Le tout, avec une vue imprenable sur la vaste étendue d'arbres des Condos en contrebas, véritable poumon vert de notre commune. Une nouvelle installation parfaitement en phase avec son époque, qui vient répondre à une attente, notamment auprès des jeunes. C'est en effet à Trait-d'Union qu'a germé l'idée. Il y a quelques mois, suite au démantèlement en 2019 de l'ancien skate park, devenu obsolète, une réflexion a été menée par les médiateurs afin de trouver comment permettre aux jeunes de réinvestir ce lieu de rassemblement très prisé. Convaincue par la pertinence du concept proposé par ses équipes, la direction de l'Espace de Vie Sociale (EVS) a ensuite porté le projet devant le Maire et assuré son suivi de A à Z.

### QUATRE AGRÈS POUR SE MUSCLER ET SE DÉSTRESSER

Quatre agrès entièrement dédiés au travail du haut et du bas du corps ont été installés par la société Freetness, spécialisée dans ce type d'équipements. Le choix s'est porté sur différents appareils simples

d'utilisation et reposant uniquement sur le poids du corps. Donc aucun risque de se blesser à cause d'une charge trop lourde. À chaque poste, un panneau explique comment utiliser de manière optimale le matériel. Pour assurer la sécurité des usagers, certains postes ont été complétés de revêtements alvéolés en caoutchouc au sol, permettant d'amortir d'éventuelles chutes.

### UN LIEU DE DÉTENTE POUR TOUTE LA FAMILLE

Au-delà de l'aspect sportif, la volonté est de permettre aux familles arnouilloises de s'approprier les lieux, afin de s'installer dans l'herbe et de profiter de la vue et du large espace disponible. Pour améliorer le confort de chacun, des arbres seront plantés. En plus de participer à l'embellissement des lieux, ils permettront de créer des zones d'ombre qui ne manqueront pas de faire le bonheur du public lorsque le soleil inondera la plaine. Il a déjà été possible de mesurer l'attrait de ce coin de verdure cet été, alors que les habitants ont été nombreux à s'y installer pour pique-niquer ou se détendre en famille ou entre amis.

### UN ESPACE APPELÉ À ÉVOLUER

Si le concept séduit, il pourrait très rapidement encore s'étendre. Si le public prend

soin du site et du matériel mis à disposition, la commune pourrait envisager d'installer des agrès supplémentaires. Un gros travail de sensibilisation a été réalisé par les équipes de médiation et de prévention urbaine de Trait-d'Union auprès des jeunes, sur la propreté et le respect des lieux. À eux de faire vivre l'endroit désormais !

### Le mot de

**Tony FIDAN,**  
Ajoint au Maire  
chargé des sports



« Sous l'impulsion de l'EVS Trait-d'Union, qui a pu nous faire part des attentes des familles et des jeunes, nous avons souhaité permettre aux Arnouillois de disposer d'un lieu dédié à la fois à la détente et à la pratique sportive. Le site a bénéficié d'un véritable engouement cet été avec l'annulation de l'Île aux loisirs. Il était donc important pour la Mairie de conserver cet esprit familial, tout en mettant à disposition des habitants une nouvelle manière de profiter des lieux ».



Le choix des agrès s'est porté sur des appareils permettant de travailler plusieurs parties du haut comme du bas du corps en toute sécurité.



**STATIONNEMENT**

Six rues anciennement en zone blanche ont permis de tester le nouveau dispositif en passant en zone bleue.

## De nouvelles règles pour plus de flexibilité

Afin de faciliter le stationnement à proximité de la gare d'Arnouville, la municipalité a décidé de transformer l'ensemble des « zones blanches » en « zones bleues ». Un dispositif qui s'accompagne d'une toute nouvelle vignette réservée aux riverains des rues concernées, afin de leur permettre de stationner sans limite de temps. Le point sur les changements en cours et à venir.

Comme de nombreuses communes, Arnouville fait face aux problématiques de stationnement, particulièrement dans le secteur de la gare et plus généralement dans les rues résidentielles. En cause, la place de plus en plus importante de la voiture dans les foyers, qui compte désormais deux, voire trois véhicules ou plus, mais également un tissu pavillonnaire qui limite les possibilités de création de places supplémentaires. Pas question toutefois pour la municipalité de rester inactive. En début d'année, une expérimentation a été lancée afin de tenter d'inciter à un meilleur partage des places dans les rues à proximité de la gare. L'idée est simple, faire disparaître les zones blanches, qui permettaient uniquement aux riverains des rues concernées de stationner à certaines heures, afin de créer des zones bleues, offrant à chacun de se garer pendant 1h30. Ainsi, la rue Beauséjour, la rue Bonnet, la rue du Commandant Marchand, la rue du Château d'Eau, la rue du Moulin de la Tour, et la rue Eugène Lemaire ont été les premières à

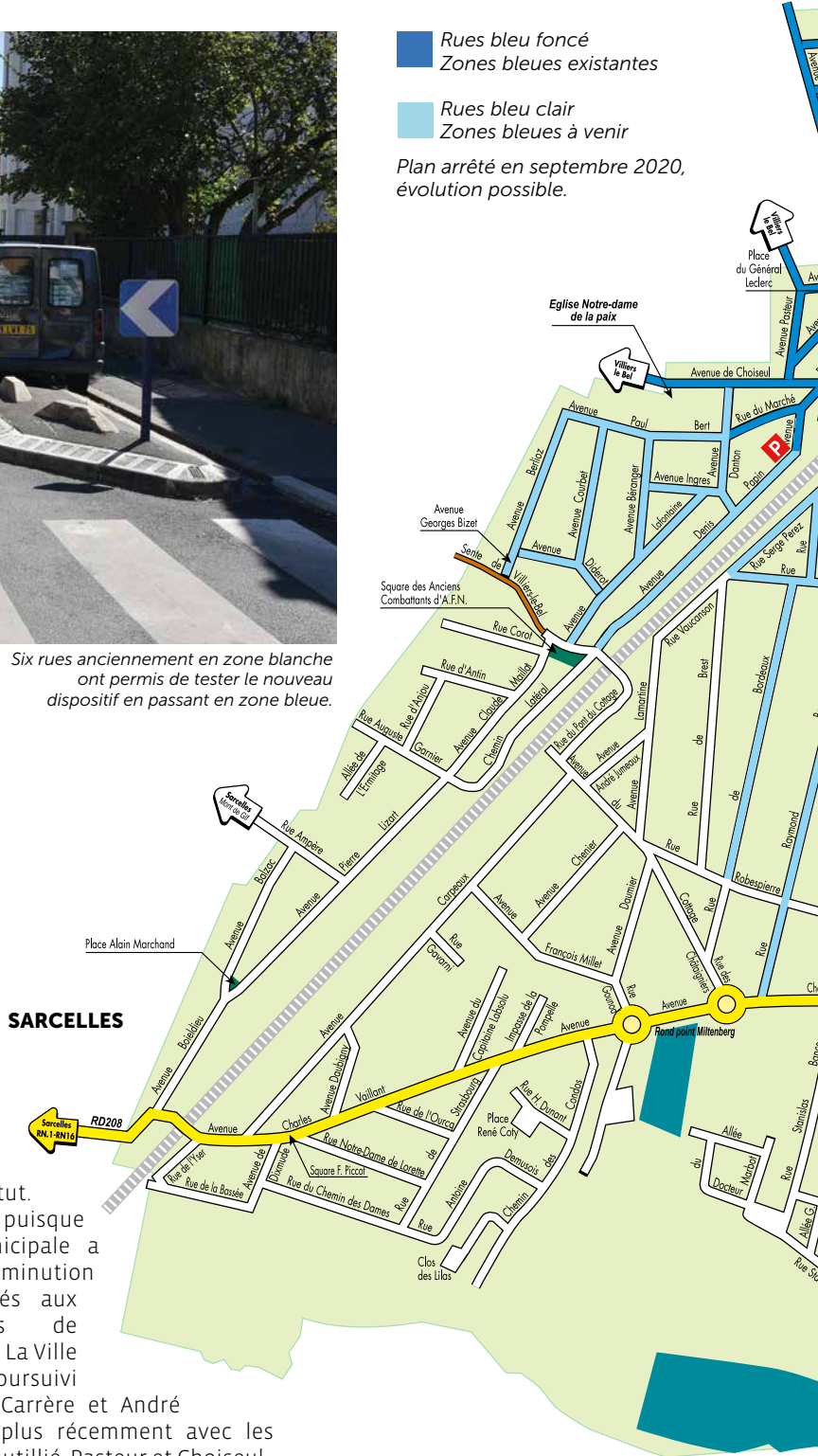
changer de statut. Avec succès, puisque la Police Municipale a noté une diminution des appels liés aux problématiques de stationnement. La Ville a ensuite poursuivi avec les rues Carrère et André Kleinpeter, et plus récemment avec les rues Raspail, Boutillier, Pasteur et Choiseul. À terme, l'ensemble des rues en zone blanche passeront en zone bleue.

**MIEUX PARTAGER L'ESPACE**  
Au-delà d'un nouveau mode de stationnement, le but est d'inciter les riverains des rues concernées à rentrer leur voiture dans l'enceinte de leur propriété lorsqu'ils en ont la possibilité afin de libérer des places sur la voie publique. Pour les habitants qui n'en n'auraient pas la possibilité, une vignette, propre au véhicule destiné à être garé dans la rue, est délivrée à titre exceptionnel et sur vérifications par la Police municipale.

- Rues bleu foncé  
Zones bleues existantes
- Rues bleu clair  
Zones bleues à venir

Plan arrêté en septembre 2020, évolution possible.

### SARCELLES



Le stationnement en zone bleue concernera, à terme, l'ensemble des rues du quartier de la gare et de sa périphérie. Seuls les riverains pourront continuer à garer leur véhicule sans limite de temps, uniquement dans leur rue. L'expérimentation du dispositif s'est traduite par une nette amélioration de la situation et permet d'engager une extension progressive du dispositif aux rues périphériques.



## STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE : L'ESSENTIEL À SAVOIR

**Je suis riverain de l'une des rues transformée en zone bleue :**

- Je peux demander jusqu'à deux vignettes en mairie. Pour ce faire, je dois me présenter muni de la copie de la carte grise de mon/mes véhicule(s) légers et d'un justificatif de domicile.
- Mes véhicules personnels légers, munis d'une vignette, pourront stationner dans ma rue sans limite de temps, dans le respect du Code de la route (pas plus de 7 jours sans bouger).
- Attention, je dois me munir d'un disque de stationnement réglementaire pour stationner dans une autre rue en zone bleue pour une durée maximale de 1h30.

**Je ne suis pas riverain de l'une des rues transformée en zone bleue :**

- Je peux désormais stationner dans l'une des rues concernées par le passage en zone bleue pour une durée de 1h30 en apposant un disque de stationnement réglementaire.



Les premières vignettes ont été distribuées aux habitants des rues passées en zone bleue.

## Les nouveaux bacs de collecte de déchets arrivent

Reporté en raison de la crise sanitaire, le déploiement des nouveaux bacs est en cours à Arnouville par le Sigidurs, syndicat en charge du tri et de la valorisation des déchets sur le secteur. Ceux-ci viennent remplacer les poubelles de l'ex Communauté d'Agglomération Val de France, en adaptant en plus leur volume à chaque foyer, dans le but d'être conforme aux nouvelles fréquences de collecte qui interviendront dès janvier 2021. Sont mis à disposition des foyers deux nouveaux bacs : un pour les ordures ménagères, à couvercle gris, et un pour les emballages et papiers, à couvercle jaune. Dans le même temps l'ancien bac à ordures ménagères, en bon état, sera conservé pour la collecte des déchets végétaux, afin de remplacer les sacs papiers biodégradables. À noter que les Arnouillois ont également la possibilité de demander en complément, un nouveau bac de déchets végétaux (couvercle vert). Chaque foyer a été informé par courrier de la venue du Sigidurs qui va évaluer la taille des foyers afin de les doter convenablement en poubelles. En parallèle, les gardiens d'immeuble ont aussi été préalablement contactés par le Sigidurs afin de recenser ses besoins et de convenir d'une date de livraison du nouveau matériel de collecte. Débutée mi-septembre, l'opération doit se poursuivre jusqu'à mi-octobre.



## Une aide régionale pour l'achat de votre vélo électrique

Vous souhaitez acquérir un vélo électrique ? Sachez qu'une aide Régionale permet depuis février 2020 de bénéficier d'une subvention pouvant atteindre 500 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf. À noter que certains accessoires de sécurité (panier, casque, antivol) peuvent aussi être pris en charge par l'aide dès lors qu'ils figurent sur la même facture que le vélo. Attention, ce coup de pouce tient compte des potentielles autres aides locales à l'achat perçues par les acheteurs. Aussi, pour la composition de votre dossier, il vous faudra vous rendre en mairie afin de demander un document attestant que vous n'avez reçu aucun soutien financier de la part de la municipalité.



**Pour compléter un dossier, rendez-vous sur l'espace « mes démarches » du site [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr).**



**INTERCOMMUNALITÉ**



Le nouveau bureau communautaire de la CARPF comprend 15 vice-présidents et 8 conseillers délégués, toutes et tous Maires de communes du territoire.

# Pascal Doll élu président de l'Agglomération Roissy Pays de France

Les 104 délégués représentant les 42 communes de l'Agglomération ont choisi Pascal Doll pour succéder à Patrick Renaud, le 11 juillet dernier. Le Maire d'Arnouville assure la présidence de la 2<sup>e</sup> plus importante Communauté d'Agglomération de France, d'une population totale de 354 000 habitants.

## **Pour quelle raison avez-vous présenté votre candidature à la présidence de l'Agglomération ?**

J'ai souhaité que l'esprit consensuel et solidaire, tourné vers la défense de l'intérêt général, mettant au second plan les opinions politiques des uns et des autres, continue de guider l'action intercommunale, dans la continuité du travail accompli par mon prédécesseur, Patrick Renaud. Au cours des derniers mois, de nombreux élus de l'agglomération, de tous les bords politiques, m'ont également encouragé à présenter ma candidature, estimant sans doute que j'ai les capacités et l'ouverture d'esprit nécessaires pour remplir cette mission.

## **Aurez-vous suffisamment de temps à consacrer à la gestion d'Arnouville avec cette nouvelle mission ?**

Que les Arnouillois soient parfaitement rassurés : je reste le maire de notre commune et j'assumerai ce mandat avec le même niveau de présence et d'engagement qu'au cours des cinq dernières années. J'ai fait un choix en parfaite connaissance de cause. Je pourrai consacrer mon temps sur ce qui me semble essentiel dans la fonction de Maire : rester à l'écoute des habitants et mettre en œuvre nos engagements, à la tête d'une équipe compétente et très présente. Grâce également à des agents communaux expérimentés et très engagés dans leurs missions.

## **Un Maire également Président de la Communauté d'Agglomération, c'est un avantage pour Arnouville ?**

En tant que président de la Communauté

d'Agglomération, j'ai un devoir d'impartialité et d'équité à l'égard des 42 communes du territoire. Arnouville sera considérée comme les autres villes et villages, ni plus ni moins. Nous avons en revanche des projets d'intérêt intercommunal qui concernent notre ville, tels que la restructuration du quartier de la gare ou la sauvegarde du château. La gestion de ces dossiers importants sera évidemment facilitée par le fait que je sois Président de l'Agglomération, mais en aucun cas au détriment d'autres projets. L'intérêt général de l'ensemble du territoire restera le critère déterminant dans le choix des priorités.

## **Que souhaitez vous faire évoluer au niveau de la gestion intercommunale ?**

Je veillerai à ce que la CARPF n'oublie pas ses missions de proximité avec les habitants. Roissy Pays de France est la 2<sup>e</sup> plus grande Communauté d'Agglomération de France, ce qui pourrait l'éloigner des préoccupations du quotidien. Pour atteindre cet objectif, je vais renforcer le rôle des représentants de chaque commune au travers d'une conférence des maires qui travaillera de manière plus régulière et plus soutenue pour préparer les décisions et renforcer la concertation.

## **Quelles sont vos priorités d'actions ?**

La première, c'est l'accès aux emplois de la plateforme aéroportuaire. Nous avons de gros retards à rattraper en matière de transports publics et de formation pour que ces dizaines de milliers d'emplois profitent mieux aux habitants des communes riveraines.

La seconde, c'est le développement durable. Notre territoire est sous la pression d'une économie aéroportuaire et de la proximité de Paris, ce qui nous oblige à trouver le meilleur équilibre possible avec la protection de nos espaces naturels et de notre cadre de vie et d'habitat. Tout près de nous, l'annulation d'Europacity en est l'illustration. Si la balance penche trop d'un côté ou de l'autre - développement économique ou protection de l'environnement - rien ne se fera et le territoire restera au point mort. Un autre point me semble essentiel : préserver la solidarité territoriale au-delà des clivages politiques, qui doit rester l'ADN de notre intercommunalité. Unis, on est toujours plus forts.

## **INTERCOMMUNALITÉ : QUI DÉCIDE ?**

104 Conseillers communautaires issus des listes présentées aux élections municipales représentent les 42 communes du territoire. À l'échelon supérieur, l'Agglomération dispose de quinze vice-présidents en charge de missions spécifiques et de 8 conseillers délégués, lesquels constituent l'exécutif de l'Agglomération, comme le sont les adjoints au Maire à l'échelle de la Commune.

L'intercommunalité doit gérer 21 compétences directes, notamment dans les domaines du développement économique, du développement durable, de l'habitat, des transports, des voiries, de la gestion des déchets, de l'assainissement, de l'eau, du développement culturel et sportif.

> Tout savoir sur le site [www.carpf.fr](http://www.carpf.fr)


**MODERNISATION DE L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR**

# Un nouveau planning, un chantier sous haute surveillance

Les visiteurs de l'Espace Charles Aznavour ont pu découvrir l'état d'avancement des travaux d'extension et de modernisation de l'équipement lancés à la fin de l'été 2019 : la nouvelle salle de 1200 m<sup>2</sup> est totalement hors d'eau et les travaux d'aménagements intérieurs sont en cours, pour une livraison désormais envisagée dans le courant du printemps prochain. « *Initialement, cette première tranche de travaux devait s'achever en septembre 2020 avec la mise en service de la nouvelle salle et le démarrage du programme de rénovation des bâtiments existants, mais la crise sanitaire a complètement chamboulé le planning retardant le programme d'environ 8 mois* », rappelle Mathieu Doman, adjoint au Maire chargé des Travaux.

**PROTOCOLE SANITAIRE SUR LE CHANTIER**

Depuis la fin du confinement, les entreprises ont en effet ralenti le rythme pour

respecter de nouvelles contraintes limitant, notamment, le nombre d'ouvriers et de techniciens en activité sur le chantier. Impossible, dans ces conditions, de rattraper le retard pris lors des deux mois de confinement, mais le nouveau planning, défini dès le mois de mai dernier, est désormais parfaitement respecté.

Rappelons que l'extension en cours de finition sera plus spécifiquement dédiée à l'organisation d'événements municipaux et associatifs tels que des réunions, banquets, expositions, cérémonies diverses ou encore spectacles, au moyen d'équipements scéniques entièrement neufs. Elle comprend également un nouveau hall d'accueil qui permettra d'assurer la communication entre les différentes salles tout en améliorant l'accueil des visiteurs.

**ACHÈVEMENT DU PROGRAMME EN SEPTEMBRE 2022**

Dans un second temps, ce sont les espaces existants (grande salle, bar et salle



Garvarentz) qui seront intégralement rénovés, insonorisés et reconfigurés avec, en complément, une mise à niveau des matériels de sonorisation et d'éclairage complétés par l'installation de gradins mobiles. « *Inutile désormais de nous précipiter* », précise Mathieu Doman. « *Nous attendrons la clôture de la saison culturelle fin juin 2021 pour lancer cette seconde phase qui s'étendra jusqu'à septembre 2022. La nouvelle salle qui sera prête dans quelques mois pourra alors prendre temporairement le relais et permettre la poursuite des activités et événements culturels l'année prochaine* ».

**Travaux de nuit avenue Paul-Vaillant Couturier**


La rénovation de l'avenue, située dans le prolongement de l'avenue Henri Barbusse, (réalisée il y a un an) s'est déroulée dans le courant du mois d'août avec, comme en 2019, des travaux réalisés de nuit pour limiter la gêne à la circulation. Le procédé employé permet de recycler les matériaux de surface dégradés qui sont broyés sur place et transformés en sous-couches, avant l'application d'un enrobé à chaud de qualité et moins bruyant. Cette opération de réfection de la chaussée a concerné la portion située entre le rond-point du 19 Mars 1962 et le rond-point de la République. L'opération a par ailleurs intégré une remise à niveau des abribus et du mobilier urbain.

**Avenue Balzac : rénovation au programme**

Cette voie d'une longueur d'environ 230 mètres fera prochainement l'objet d'une rénovation complète de sa chaussée et des trottoirs. Les riverains ont pu participer, le 7 septembre dernier, à une réunion d'information afin de préparer la bonne exécution de ces travaux qui débiteront en octobre. À noter que l'opération intégrera l'enfouissement total des câbles aériens. La ville a sollicité



l'aide du Syndicat Mixte d'Électricité et du Gaz du Val d'Oise qui participe au financement des travaux d'enfouissement entrepris par les communes.

**Aménagement du cimetière**

Il est prévu la construction, à partir du mois de novembre, d'un nouveau bâtiment technique pour le cimetière à la place de l'ancien local devenu obsolète. Cet espace permettra également de proposer des sanitaires accessibles à tous.



Un aménagement sera aussi réalisé au niveau de l'entrée haute du cimetière, du côté du parking de la salle des fêtes.

**Modernisation de l'éclairage public**

Suite à des constatations liées à l'insécurité du quartier Beauséjour en matière d'éclairage, de nouveaux ensembles d'éclairage LED ont été installés. Un dispositif complémentaire a également été déployé sur le parking de l'école Charles Perrault pour renforcer l'éclairage existant.



Maison de la jeunesse L'Envol



Atelier graff



Centre de loisirs



Joël Delcambre



### 3 QUESTIONS À : **JOËL DELCAMBRE,** ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ DE LA JEUNESSE

#### **Comment s'est décidée l'annulation de l'Île aux Loisirs ?**

Pendant le confinement, la question du maintien de l'Île aux Loisirs s'est très vite posée. Les grands rassemblements étant interdits au printemps et face à l'incertitude liée à l'évolution de la crise sanitaire pendant l'été, les services en charge de l'organisation de l'événement ont dû prendre une décision. En concertation directe avec le maire Pascal Doll, il a été acté de ne prendre aucun risque et malheureusement d'annuler cet événement estival qui rencontre depuis sa création un succès grandissant.

#### **Comment les familles ont-elles accueilli les mesures sanitaires engagées dans les structures communales ?**

Le dispositif a été globalement bien perçu. Les familles ont fait preuve de

bienveillance, notamment du côté des centres de loisirs, afin de soutenir les équipes qui ont veillé au bien-être et à la sécurité des enfants. Ces dernières ont su s'adapter et rester mobilisées tout l'été afin de répondre à la confiance des parents.

#### **La municipalité a toutefois voulu maintenir un maximum de services en direction des jeunes.**

Absolument. Nous sommes partis du principe que la crise allait empêcher davantage de familles de partir en vacances cette année. La Ville a jugé indispensable de renforcer l'offre proposée aux enfants des accueils de loisirs en réaffectant une partie des moyens prévus initialement dans le cadre de l'organisation de l'Île aux Loisirs. Cela a, par exemple, permis la location de jeux gonflables.





## DOSSIER

# DES VACANCES ANIMÉES MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

*C'est un été à la saveur toute particulière qui vient de s'achever, marqué par les répercussions sanitaires et économiques liées à la crise de la Covid-19. Alors que de nombreuses familles n'ont pas souhaité, ou pas pu, partir en vacances cette année, la municipalité n'a pas ménagé ses efforts afin de garantir un été animé pour les plus jeunes, dans le plus grand respect des gestes barrières.*

**M**algré le confinement, les équipes municipales ont travaillé d'arrache-pied au programme estival. Une organisation difficile, du fait des protocoles sanitaires évoluant au fil des jours et une forte incertitude liée aux derniers développements de la crise. Deux éléments qui ont rapidement poussé la Ville à se résoudre à ne pas installer son Île aux Loisirs derrière l'Espace Charles Aznavour. À défaut de pouvoir faire plaisir aux familles, la municipalité a donc misé sur les centres de loisirs avec un programme inédit, notamment rendu possible par l'installation exceptionnelle de structures gonflables. En revanche, la situation sanitaire n'a pas permis les sorties en dehors de la commune, par exemple en car. Les mesures barrières limitant le nombre de

passagers, il aurait été nécessaire de louer deux fois plus de véhicules pour transporter le même nombre de personnes.

### DES MESURES SANITAIRES STRICTES

Du côté des mesures sanitaires, la ville n'a pris aucun risque. Dans les centres de loisirs, les enfants étaient répartis par groupes de 8 en maternelle et 12 en primaire. Tous disposaient d'une salle dédiée. Par exemple, les plus petits ont pris leurs quartiers dans le bâtiment provisoire situé à côté du centre de loisirs maternel afin d'avoir un espace de sieste l'après-midi. Une double direction a en outre été instaurée pour les deux centres de loisirs. Chaque groupe se trouvait sous la surveillance d'un animateur dédié. Un animateur "volant" pour chaque structure était éga-

lement présent au quotidien afin de venir en renfort des gestes barrières. Parmi ses missions, la désinfection des poignées de portes, tables, et chaque soir des caisses comprenant le matériel pédagogique (feutres, peinture...) de chaque enfant.

À la Maison de la Jeunesse, la salle Gaston Tran avait été séparée pour permettre de créer deux groupes de 12 enfants chacun. Un troisième groupe de 12 enfants avait chaque jour rendez-vous directement avec deux animateurs de la maison de la jeunesse sur un complexe sportif de la ville pour des activités physiques. Un système qui a permis d'accueillir un maximum de jeunes pendant l'été, en toute sécurité.



Trait d'Union

## EFFECTIFS : UN BILAN CONTRASTÉ

En raison de la crise sanitaire, une baisse globale de la fréquentation a été relevée à la Maison de la Jeunesse, même si elle a progressé lors de la seconde moitié du mois de juillet pour atteindre une vingtaine d'adolescents au quotidien. Même constat du côté des animations de proximité, avec également une vingtaine de jeunes par jour. Une affluence divisée par deux par rapport aux autres années.

Du côté des centres de loisirs, en revanche, l'affluence a été plus marquée, l'essentiel des places ayant été pourvues chaque jour.

## EN CHIFFRES

### DES ÉQUIPES MOBILISÉES

5

animateurs et 1 stagiaire  
bénévole présents en  
élémentaire

4

animateurs et 1 stagiaire  
bénévole présents en  
maternelle

4

animateurs et un directeur à la  
Maison de la Jeunesse

2

médiateurs

## DANS LES CENTRES DE LOISIRS, UNE PRESQU'ÎLE AUX LOISIRS

À défaut de pouvoir faire plaisir aux familles, la municipalité a misé sur les centres de loisirs avec un programme inédit. C'est même une presqu'île aux Loisirs qui a vu le jour, avec la location de deux structures gonflables à eau pour les mois de juillet et août. Chaque semaine était également marquée par l'installation d'une autre structure gonflable ou la venue d'un intervenant extérieur. Au programme : trampoline, tir à l'arc, et de nombreux ateliers créatifs.



## À L'ENVOL, LES ADOS COMME À LA MAISON

Les adolescents de la Maison de la Jeunesse ont passé un été animé, entre activités culturelles et sportives. Ils ont notamment pris part à un grand jeu télé avec des défis et quiz et à un "rap contenders", alliant écriture et danse. Il leur était en outre offert d'accéder au jeu d'eau gonflable installé à l'accueil de loisirs élémentaire.



## EN CHIFFRES

UN ÉTÉ GROUPE

3

groupes de 8 enfants en maternelle

4

groupes de 12 enfants en élémentaire

3

groupes de 12 adolescents à la Maison de la Jeunesse

## TRAIT-D'UNION GARDE LE LIEN PENDANT L'ÉTÉ

Des activités ont été proposées tout l'été, uniquement aux familles adhérentes de Trait-d'Union. Entre ateliers de cuisine, activités manuelles, animations sportives ou grands jeux, ce sont de nombreux moments conviviaux réunissant enfants et parents qui ont marqué la période. Parmi les temps forts programmés, un après-midi sur le thème de Fort Boyard.



## L'ATELIER GRAFF, C'EST "DE LA BOMBE"

Les jeunes Arnouillois ont pu prendre part à un atelier graff à la Maison de la Jeunesse, encadrés par un artiste professionnel, EMOY. Bombe de peinture en main, ils ont pu exprimer leurs talents artistiques dans une ambiance conviviale.



## UN ÉTÉ SPORTIF AVEC LES MÉDIATEURS

Comme chaque année, des activités de proximité ont permis aux jeunes de se dépenser à travers de nombreuses activités sportives en extérieur ou au gymnase Léo Lagrange. Basket, football, tennis ou VTT, le programme était une nouvelle fois varié. Quelques surprises ont également ponctué l'été, comme un atelier drone.





**NE MANQUEZ PAS...**

# Faites votre cinéma lors du concours « Graines de Talents »



*Dans le cadre de l'édition 2020 du Téléthon, la soirée « Graines de Talents » fera son retour pour une troisième édition le 4 décembre prochain sur la scène de l'Espace Charles Aznavour.*

Cette année, les participants devront concourir sur le thème des musiques de films. Vous avez entre 6 et 99 ans, vous êtes artiste amateur, vous souhaitez monter sur scène seul ou en groupe afin de montrer au public vos talents de chant, de danse, de musicien, de magicien, de ventriloque... Alors foncez ! Deux récompenses distinctes seront remises aux vainqueurs des catégories enfant et adulte. Comme chaque année, le bénéfice de la soirée sera reversé à l'AFM-Téléthon.

**VENDREDI 4 DÉCEMBRE  
ESPACE CHARLES AZNAVOUR  
TARIFS : DÎNER SPECTACLE  
ADULTE : 13 € / ENFANTS (- DE 11 ANS) : 6 €  
SPECTACLE SEUL : 2 €  
INSCRIPTIONS JUSQU'AU  
16 OCTOBRE AU 01 30 11 16 53**

# Un début de saison à l'épreuve de la crise sanitaire

Après une fin de saison 2019 – 2020 tronquée par la crise sanitaire, les spectacles reprendront leurs droits à partir d'octobre. Un nouvel exercice placé sous le signe de la vigilance, avec le maintien de mesures barrières, mais aussi de la découverte pour les spectateurs.

## Le mot de

**Nektar BALIAN,**  
Ajointe au Maire  
chargée de la  
Culture



Je crois beaucoup en cette nouvelle saison culturelle, dont l'objectif est de proposer de nouvelles découvertes aux Arnouillois. Pour l'heure, nous allons nous adapter aux mesures sanitaires afin de ne pas risquer la santé de nos spectateurs. Nous avons décidé de prendre un maximum de précautions et nous comptons sur eux pour également être vigilants.

Il y avait comme un goût d'inachevé. Victime de la crise du coronavirus, la dernière saison culturelle n'avait pas pu aller à son terme, laissant le public orphelin de plusieurs belles soirées.

Le 1<sup>er</sup> octobre, c'est donc tout symboliquement que l'humoriste Caroline Vigneaux est venue ouvrir ce cru 2020 – 2021.

Pour marquer le coup, l'évènement était proposé gratuitement aux spectateurs, sur réservation préalable. Une première tête d'affiche qui en annonce d'autres avec la venue du slameur Grand Corps Malade, du rappeur Rim'K ou du spectacle « *Les Virtuoses* ». Autres temps forts à ne pas rater, « *Les Vilaines, Trio Orchestra* », spectacle de clôture de la Semaine Bleue, le spectacle "La folle histoire de France", ou encore le concert classique des élèves participant au dispositif Démos.

## DES NOUVEAUTÉS ET DES ÉVOLUTIONS

À défaut d'avoir pu profiter du traditionnel feu d'artifice pour le 14 juillet, les habitants d'Arnouville auront droit à un évènement inédit le 19 décembre avec une grande parade de Noël. Au programme, des déguisements, des animations et bien entendu du chocolat. Devenue incontournable au fil des décennies, l'exposition-concours Palette d'Artistes s'apprête de son côté à subir une véritable révolution. Organisé du 6 février au 7 mars 2021, l'évènement mettra à l'honneur des reproductions en grand format d'Œuvres d'Art d'artistes locaux, exceptionnelle-

ment exposées dans les rues d'Arnouville. Donc plus besoin de pousser les portes de l'Espace Charles Aznavour. Peintres, sculpteurs, graveurs, photographes... les artistes pourront, eux, toujours concourir pour l'un des Prix du jury, sur le thème « *À vos masques !* ».

Pour permettre à chacun de profiter sereinement des différentes dates, le port du masque sera obligatoire pour circuler dans la salle Aznavour et un système de placement sera instauré par groupes ou familles afin de permettre le respect de la distanciation.

## UNE COUVERTURE « FANTOMATIQUE » POUR LA NOUVELLE PLAQUETTE

Le visuel de la couverture de la nouvelle plaquette culturelle a été réalisé par Marc Bideault, sélectionné dans le cadre d'un concours de création visuelle lancé par la ville. Voici comment l'artiste décrit sa création : « Les ciels de la Côte d'Opale fascinent par leur immensité et le photographe y trouve l'occasion de remodeler les formes et les ambiances. « *Fantomatique* » en est un résultat, dramatique mais coloré tel une bannière, inquiétant comme pouvaient l'être les phénomènes inexplicables par nos lointains ancêtres et chargé d'onirisme comme on aime à s'y abandonner ».



## Le meilleur de vos sorties

**07-08//10**

10h-15h / Maison de la Petite Enfance

### MAMMOET

L'installation Mammoet invite les bébés et les tout-petits à ressentir, regarder et jouer dans une construction cinétique remplie de sons, rythmes et textiles.

📍 Sur réservation / Rens. 01 34 29 32 00

**17//10**

15h / Médiathèque

### RENTÉE LITTÉRAIRE

Les médiathèques intercommunales vous proposent cette année encore de participer à la rentrée littéraire qui aura lieu du 3 au 17 octobre. L'occasion de découvrir des premiers romans, d'échanger dans une ambiance conviviale et de partager ses coups de cœur.

📍 Entrée libre / Rens. 01 39 85 39 96

**11//11**

9h-13h / Espace Aznavour

### TROC & PUCES ENFANTS

Jeux et jouets, mais également matériel de puériculture, les jeunes Arnouillois de 5 à 12 ans et leurs parents pourront échanger et revendre leurs objets inutilisés. Comme chaque année, une collecte sera offerte à une association caritative pour l'enfance telle que la Croix-Rouge ou l'Escale Sainte-Monique.

📍 Entrée libre / Rens. 01 34 45 97 19 / Inscriptions du 7 au 15 octobre

**13-14//11**

15h / Médiathèque

### DESTINATION MANGA

Le réseau des médiathèques de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France vous propose un large éventail d'actions. Fans de manga, de super-héros, de jeux-vidéo ou d'autres univers de la pop culture, ne manquez pas ce rendez-vous !

📍 Entrée libre / Rens. 01 39 85 39 96

**28//11**

15h / Médiathèque

### MONSTRES ET MERVEILLES

C'est l'heure du conte. Rien que des histoires de monstres, des poilus qui habitent dans la forêt touffue, des verdâtres à tête de crapaud au fond du puits, des monstres qui sont nés moitié de hérisson...

📍 Entrée libre / Rens. 01 39 85 39 96



PORTRAIT

# Jean-Claude Tattu, Jean Sarbach et Marie-Louise Monier

87 ans d'engagement au service des Arnouvillois



À eux trois, ils cumulent près de 87 années de mandat municipal. Jean-Claude Tattu (43 ans de mandat), Jean Sarbach (19 ans de mandat) et Marie-Louise Monier (25 ans de mandat), tous anciens adjoints au Maire, ont mis un terme à leur engagement à l'issue du dernier exercice et profitent d'une vraie retraite bien méritée.

## Entretien

**// À l'issue de votre carrière politique, quel bilan tirez-vous de votre expérience ?**

### Jean-Claude Tattu

Ces 43 années m'ont apporté beaucoup de joie. Cela a été une part importante de ma vie, en parallèle de ma profession d'enseignant. J'ai été Adjoint à la Jeunesse dès mon second mandat, en accord avec le Maire de l'époque Claude Bigel, puis à la Jeunesse et au Scolaire. Lors de mes derniers mandats, je me suis uniquement consacré au Scolaire. Cela m'a donc permis de garder tous les liens que j'avais avec les enseignants, mais aussi de faire évoluer les relations Mairie/École. Nous avons aussi beaucoup construit, comme l'école Jean Monnet, et agrandi d'autres établissements. Après moi, cela va continuer ! J'ai pu travailler sur des projets pour les écoles Jean Monnet et Anna Fabre avant la fin de mon mandat. C'est ce que j'ai transmis à mon successeur Joël Delcambre.

### Jean Sarbach

Cette expérience m'a apporté beaucoup de fierté ! Je suis heureux d'avoir pu servir les habitants au fil des années. Au départ, en 2001, je me suis lancé par curiosité avant de devenir Adjoint en 2010. Comme je venais juste de prendre ma retraite, cela m'a permis de rencontrer beaucoup de gens. Je me suis investi comme dans un vrai métier. Je savais qu'en acceptant ces responsabilités, je devais m'engager à fond. Cela m'a beaucoup plu et je suis satisfait d'avoir participé à l'évolution du cadre de vie privilégié d'Arnouville.

### Marie-Louise Monier

J'ai beaucoup apprécié mon expérience au fil de mes quatre mandats. J'ai connu trois maires avec lesquels j'ai pris du plaisir à travailler. Cela a été une expérience très enrichissante qui m'a également permis de faire la connaissance de gens très attachants. J'ai aimé pouvoir découvrir de nombreux domaines différents, comme le tri des déchets en siégeant au Sigidurs.

**// Désormais, quels sont vos projets ?**

### Jean-Claude Tattu

Je profite d'une retraite complète, ce qui me permet de ne plus être calé sur le rythme des vacances scolaires. Enfin, je vais pouvoir partir en dehors des périodes de vacances. Mais je resterai en contact avec la mairie qui pourra toujours compter sur mon expérience.

### Jean Sarbach

Je vais profiter de la vie, même si j'aurais adoré continuer. C'est l'âge qui me fait arrêter. Je pense qu'il faut savoir laisser la place aux plus jeunes. Même si je ne suis plus élu, j'ai tout de même tenu à être présent comme suppléant sur la liste de Pascal Doll aux Municipales. Je souhaite rester actif, à Arnouville.

### Marie-Louise Monier

Je profite tranquillement de la vie après avoir déménagé à la campagne ! Je garde toutefois un excellent souvenir de mes années passées à Arnouville. Je conserve d'ailleurs un lien fort avec la commune dont je continue à suivre l'actualité dans le magazine municipal.



# L'expression des groupes politiques

## GROUPES DE L'OPPOSITION

### L'heure de la rentrée a sonné

La rentrée scolaire est un moment clé pour les familles qui espèrent une réponse adéquate à leurs attentes, une bonne intégration de leurs enfants sur les plans scolaire, périscolaire, qu'extrascolaire.

En effet, les facilités d'accès aux activités sportives et culturelles participent largement à l'équilibre de nos enfants, à leur réussite, et à la réduction des inégalités. L'accès à l'éducation, au sport et à la culture constitue un droit fondamental pour chacun et en même temps le socle du vivre ensemble dans notre ville.

Nous sommes certains que la richesse du tissu associatif Arnouillois, avec ses responsables et leurs nombreux bénévoles mettra tout en œuvre dans les meilleures conditions sanitaires pour accueillir nos enfants et adultes.

Nous souhaitons, face à cette situation inédite d'un point de vue sanitaire et écologique, bon courage à tous : élèves, enseignants, ATSEM, AESH, parents, agents municipaux de la commune, personnes qui facilitent la circulation des enfants aux abords des écoles (et ce n'est pas toujours facile) ainsi qu'aux associations Arnouilloises.

Pour faire en sorte que l'histoire ne se répète pas, nous vous invitons au plein respect des gestes barrières (masque, distances...).

Bonne rentrée à tous.

**Nouredine Maatoug**

**DIVERS GAUCHE**

**UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE**

06 52 61 52 52 - [NMAATOUG@ARNOUVILLE95.ORG](mailto:NMAATOUG@ARNOUVILLE95.ORG)

### Masque et insécurité

Mettre sur le même plan un masque censé nous protéger du COVID et l'insécurité est-ce surprenant ?

Quel Arnouillois n'est-il pas frappé de croiser sur son chemin des voisins qu'il ne reconnaît plus et que la distanciation sociale éloigne davantage ? Ami ou agresseur ? Homme en bonne santé ou malade ? Difficile de le deviner.

Est-on incapable de concilier une protection contre un virus et la sécurité des biens et des personnes ? En Allemagne surtout, en France moins, des citoyens disent « bas les masques ». Sont-ils des inconscients ? Après les attentats de 2015/2016, l'État édictait : pas de masque au nom de la sécurité. En 2020, il nous dit masquez-vous... au nom de la santé.

Qui ensauvage qui ?

**David Diril**

**RASSEMBLEMENT NATIONAL**

**ARNOUVILLE MÉRITE MIEUX**

06 18 91 97 14 - [DDIRIL@ARNOUVILLE95.ORG](mailto:DDIRIL@ARNOUVILLE95.ORG)

## GRUPE MAJORITAIRE

### La vie sociale d'Arnouville a repris son cours

tout au long du mois de septembre avec le retour des enfants dans nos écoles, puis le maintien du forum des associations qui a permis à nos bénévoles de renouer le contact avec leurs adhérents.

**Mais la menace du Coronavirus pèse toujours.** S'y ajoutent d'inutiles polémiques sur l'utilité ou non, du port du masque désormais obligatoire à Arnouville comme dans la plupart des communes. Au début de l'épidémie, en mars dernier, le manque de masques était considéré comme un scandale sanitaire, nous menaçant tous de la contagion. Aujourd'hui, le port du masque est présenté par certains comme un geste de soumission à d'obscures théories complotistes. Ces opinions contradictoires alimentent surtout l'ego de certains et le flux des médias d'infos en continu, au lieu de servir une vraie cause d'intérêt général : la protection de notre santé.

**À Arnouville, nous avons fait un choix très clair : appliquer les consignes de l'État et les faire respecter.**

Les manifestations publiques qui ont été annulées en septembre l'ont été sur décision du Préfet. C'est ainsi que nous avons géré la crise sanitaire et c'est ainsi que nous continuerons de le faire.

**D'une manière générale, nous constatons qu'une grande majorité d'Arnouillois respecte les gestes barrières,** seul moyen de maintenir un minimum d'activités sociales et culturelles, d'assurer la scolarisation de nos enfants, de permettre à nos entreprises et commerces de reprendre l'activité et de ne pas sombrer, de protéger les personnes les plus vulnérables. Merci à vous toutes et à vous tous qui faites preuve de bon sens et de civisme.

**Dans ce contexte, la nouvelle équipe municipale est au travail depuis le 27 mai,** date de l'installation du nouveau Conseil municipal. Les grands projets qui marqueront ce mandat municipal 2020-2026 sont d'ores et déjà à l'étude :

- la poursuite de la rénovation de l'Espace Charles Aznavour,
- la rénovation et l'extension des écoles Jean Monnet et Anna Fabre,
- l'ambitieux projet de réaménagement du quartier de la gare en partenariat avec la Communauté d'Agglomération,
- la création d'une troisième crèche collective,
- la réalisation d'une école des arts dans le quartier du Vieux pays,
- la revitalisation de ce même quartier.

**L'équipe que vous avez choisie le 15 mars dernier a pris ses marques.** Les nouveaux adjoints et conseillers municipaux ont vite appréhendé leurs dossiers et pris la mesure de leurs responsabilités en s'engageant pleinement dans cette mission. Le dialogue avec les deux groupes d'opposition est désormais installé dans un état d'esprit constructif. La vitesse de croisière est établie et le cap est mis pour réussir notre projet commun, avec vous. Nous espérons pouvoir rétablir les rencontres de quartier dès que la situation sanitaire l'autorisera.

**Un mot enfin sur l'élection de Pascal Doll à la Présidence de la Communauté d'Agglomération « Roissy Pays de France ».** Cette élection constitue une marque de reconnaissance du travail que nous avons accompli, de manière sereine et efficace, à votre service, dans un esprit d'indépendance à l'égard des partis politiques et de respect de l'intérêt général.

**Vous souhaitez nous rencontrer ? N'hésitez pas à nous solliciter par le biais des services de la mairie.** Nous sommes également présents sur les manifestations culturelles qui sont maintenues. L'occasion de passer un bon moment autour de spectacles de qualité et de pouvoir dialoguer.

**Claude Fernandez-Veliz**

**POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"**

## CARNET

### // Naissances

#### Mai 2020

Christ-Bryan ZEPHIR, Cécilia DUCHESNE, Mayssen ESSID, Anastasia PANOVIC, Hayat SHAIKH, Lohan BENER, Kevin ÜSTÜNER, Dimitri OBREJA, Hamza YURTSEVEN, Alexis PERIMONY, Amaal-Inayat SAFDAR, Alya FESAT, Mehakvir SANDHU, Kaylonn DELOS, Suleyman GARY, Sohan IOULALEN, Jonas ERMAGAN, Eden BOCCARA, Mohammad KHAN

#### Juin 2020

Katherine BIVOL, Oumar NIAKATE, Noeline VARELA LANDIM, Zahraa IQBAL, William ARNOTT, Maria SALUR, Baajvir SINGH, Sarah OUATTARA, Anaël SALBAS, Aathith VELLATHAMBY, Aksaya VELLATHAMBY, Christelle KUMAR, Melek ASLAN, Fellya MADI DAOU, Aaron AKKUS, Asmy SARAMBOUNOU, Shervan YESILMEN, Gabriela ALADJI, Chloé CETIN, Nazar TAS

**La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.**

### // Mariages

#### JUIN 2020

Patrick SEGUY/Nadine LEROUX  
David DOMAN/Facriye SALMAN  
Ayhan ALBAYRAK/Güldemet TASTAN

#### JUILLET 2020

Lovdeep SINGH/Navneet  
Markaos SADAK/Delphine DOMAN

#### AOÛT 2020

Ambrosio SILVA DA COSTA/Mamy TOHO LANDY  
Mouhamad DIALLO/Imane BELOUADAH

**La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

### // Décès

#### Avril 2020

Victor ATTIAS, Renée JAMET veuve PATIN, Nour-El-Houda SAADEDINE épouse BARETCHA, Georges LANDA, Lucette JANITOR, Gérard MARCHAND, Facriye SALDA épouse ALA, Suzanne EYENGA épouse BADJECK, Bedri ORCUN veuve KARAKAC, Mohamed MEGREZ, Thérèse DESZÉLUS, Christian COUESNON, Naze SADAK épouse SALUBAGA, Robert VERHELST, Minh Tai DANH épouse NGUYEN, José JOAQUIM, Mirse SUMAY veuve KACMAZ,

#### Mai 2020

Manuel DA SILVA CORREIA, Mohamed MARZOUK, Philippe TRAVERSAC, Jean-Pierre VARLET, Denise DURAND veuve TRÉDÉMY, Moussa CHOUDER, Michel LEMERCIER, Jacques AUGÉ, Rafan DABO, Andrée RIVETTO veuve POULAIN, Vittorina CASTRO veuve SANCHEZ, Roger ASMUSSEN, Sahra HAMDY, Lucienne MOULA, Didier RIVAUX

#### Juin 2020

Janina BOJKO veuve MORZENSKI, Micheline CORCUFF veuve RATIER, Meryem DIRIL épouse DIRIL, Jean-Luc BRAC, Christian LAZARO, Ginette COIMET veuve RENAUX

#### Juillet 2020

Odille NADRAGA veuve LABROSSE,  
Gilbert PAILLET

**La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.**

La Ville transmet ses sincères condoléances aux proches de Monsieur Tison, qui fut fondateur et président du Tennis Club d'Arnouville durant les années 70. Grâce à lui, un grand nombre de sportifs pratique le tennis dans notre ville.

**À NE PAS  
MANQUER !**  
HUMOUR/MUSIC-HALL

# LES VILAINES TRIO ORCHESTRA

**10 OCTOBRE 2020**

TARIF UNIQUE : 12 €  
RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS : 01 34 45 97 19

En clôture de *LA SEMAINE BLEUE*



**DANS LE RESPECT DES MESURES SANITAIRES  
LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE**



**RÉSERVEZ  
LE MINIBUS**